

### École

Nom :	<b>École Supérieure d'Agricultures d'Angers</b>
Sigle :	ESA Angers
Type :	Privé, Label EESPIG
Académie :	Nantes
Sites de l'école :	Angers, Saint-Quentin-en-Yvelines

### Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	École Supérieure d'Agricultures d'Angers
Spécialité :	Agroécologie et Systèmes Alimentaires
Voie :	Formation initiale sous statut d'étudiant
Site de la formation :	Saint-Quentin-en-Yvelines

Vu le rapport établi par Marie-Annick GALLAND (membre de la CTI, rapporteure principale) et Philippe LEPOIVRE (expert auprès de la CTI, co-rapporteur), présenté en assemblée plénière de la CTI le 16 novembre 2021,

### La Commission des titres d'ingénieur donne un avis favorable :

Première attribution du grade de licence au diplôme de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant de l'école :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée
Bachelor en Sciences et Ingénierie, spécialité Agroécologie et Systèmes Alimentaires sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines	Formation initiale sous statut d'étudiant	2022	2024-2025	restreinte

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Procéder au recrutement d'enseignants et enseignants-chercheurs en nombre et qualité adaptés, qui permette de respecter les objectifs d'intégration aux unités de recherche du site, d'interaction renforcée entre recherche et formation, et d'encadrement suffisant pour les deux formations d'ingénieur et de bachelor en démarrage sur ce site ;
- Élargir le réseau actuel des partenaires à l'international pour établir des conventions d'accueil pour les étudiants de bachelor ;
- Mettre en œuvre un observatoire de l'emploi notamment pour pouvoir faire évoluer la formation, qui assure le suivi des élèves diplômés, qui conduise une action de veille sur les besoins du monde socio-économique au niveau bac+3 et s'assure que le niveau des salaires des diplômés est en cohérence avec le positionnement de la formation ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Veiller à renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche, en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Délibéré et approuvé en séance plénière du 16 novembre 2021.

La Présidente  
Elisabeth CRÉPON

